



Libéré de Roumié pour quelques heures

## Un **détenu** reçoit son diplôme

■ Demain, samedi 16 octobre, une première aura lieu au Liban, scellant un partenariat particulier entre l'Université Saint-Joseph (USJ) et la prison de Roumié. L'un des prisonniers se rendra, l'espace de quelques heures, sur le campus des Sciences humaines pour recevoir sa licence en Histoire-Relations internationales.

Il y a plus de cinq ans, une assistante sociale du Service social de l'USJ informe le frère du prisonnier que si ce dernier désire reprendre ses études, son université de base n'ayant pas accepté de le faire, l'USJ pourrait l'accepter, en collaboration avec l'Ajem (Association Justice et miséricorde).

Une première expérience, différente, avait auparavant eu lieu. Un étudiant de l'USJ est emprisonné. A sa demande, l'université lui permet de poursuivre ses cours à partir de la prison. «Vu qu'il s'agissait d'un étudiant de l'USJ, il était presque naturel de lui permettre de poursuivre ses études», explique Carmel Ghafari Wakim, directrice du Service social. La particularité de ce cas, c'est d'abord le contexte, la prison. Ensuite, le fait qu'il a effectué toutes ses études en prison.

A l'âge de 23 ans, du statut de prisonnier, il passe au statut d'étudiant. Selon Rosie Ramy, directrice adjointe du Service social, «dès qu'on le voit, on se demande pourquoi cet étudiant est là, et non pourquoi ce prisonnier fait des études». Quel que soit l'acte qu'il a commis, les deux assistantes sociales assurent qu'elles valorisent avant tout son statut d'étudiant. Cette action a porté son lot de difficultés; travaillant en milieu universitaire, l'univers carcéral ne leur sera «jamais familier» malgré les visites qu'elles y effectuent. «Ce qui est le plus dur, selon Ramy, c'est de se sentir emprisonnée. Dès qu'on entre, on se sent à la merci de ce système, du regard des prisonniers, des odeurs

de la prison, de l'humidité, du froid et du bruit, un bruit de fond qui ne ressemble à rien et qui met mal à l'aise. Même si nous avons été très bien reçus, à chaque fois que je sortais de la prison, durant 5 ans, j'étais saisie par cette envie de redresser les épaules. Car, à l'intérieur, on ploie sous un poids qu'on ne voit pas, mais qu'on sent». Pourtant, dès qu'il s'agissait de donner un cours ou d'avoir un entretien avec l'étudiant, tout cela s'estompait. Une sensation partagée par Christine Babikian Assaf, ancienne chef du département d'Histoire qui a accepté le projet sans aucune

### CÉRÉMONIE EXTRA-MUROS

Ayant obtenu l'accord de l'étudiant lui-même, et en collaboration avec les instances carcérales, le Service social de l'USJ, «convaincu de pouvoir le faire», entreprend les démarches nécessaires auprès du ministre de l'Intérieur, Ziad Baroud, qui a été très coopératif, selon Wakim. «Il a adopté notre cause, l'a portée et a fait tout son possible pour nous introduire auprès du ministère de la Justice». C'est sous haute surveillance sécuritaire que l'étudiant se rendra ce samedi à l'USJ, rue de Damas, pour recevoir sa licence. La cérémonie aura lieu en présence notamment des ministres de l'Intérieur, de la Justice, de l'Éducation et d'un représentant du ministère des Affaires sociales, le ministre étant hors du pays.

hésitation. Elle lui préparait ses cours, en collectant les photocopies des meilleurs étudiants et les lui envoyait. S'il avait besoin d'explications supplémentaires, les professeurs en question se rendaient auprès de lui à Roumié. «Son engagement dans les études le différenciait des autres prisonniers, ajoute Assaf, ce qui lui a créé des problèmes. Mais il a fini par inspirer le respect aux autres prisonniers. C'est en ce sens que cette action du Service social est très importante, puisqu'elle encouragera d'autres prisonniers à suivre le même chemin». Et pour lui, «c'est un aboutissement, s'exclame Ramy. D'autant plus que durant 4 ans, il avait un sens à son incarcération», selon Carmel Wakim, même si «souvent, on sentait qu'il avait envie d'abandonner», intervient Assaf. A 27 ans, il obtient sa licence en Histoire-Relations internationales et, au grand bonheur des responsables, veut pousser plus loin ses études, durant les 10 ans qui lui restent à purger sa peine. Christine Assaf assure qu'ils sont «tous prêts à aller jusqu'au bout avec lui. C'est une affaire très complexe. Tout n'est pas noir ou blanc. Il faut aussi se dire qu'en face, il y a la famille de la victime qui a vécu un immense malheur. Mais avec les valeurs chrétiennes du pardon, tout en étant conscients de tous les autres éléments, on ne peut pas refuser à quelqu'un la chance de se reconstruire s'il le désire et s'il assume ses actes». Et pour Carmel Wakim, «le repentir aide au pardon». ■ NAYLA MADANI

DR - AFP